



Divergence avec mon proprietaire

Par **daniel64000**, le **14/09/2011** à **02:22**

Bonjour à tous,rnrnCela fait 2 mois que j'ai quitté mon appartement mais j'ai des gros problèmes avec mon ancien propriétaire. Tout d'abord, il ne m'a pas donné d'état des lieux, ne pas pas envoyé de quittances de loyer et ne veux même plus répondre au téléphone et donc ne m'enverra pas tout ces documents. Mais ce n'est pas tout. Ayant eu quelques souci financier, j'ai fait appel à Locapass(GIC) qui m'ont avancé les loyer impayés. Le problème est le suivant : même quand j'ai pu régler ces loyers en intégralité qui se faisaient par virements bancaires automatiques, il percevait aussi mes APL ainsi que les loyers que lui versait Locapass. J'ai calculé tout ce qui me devait, j'ai toutes les preuves nécessaires et il me doit donc approximativement 2.500 euros.rnrnQue puis je faire contre lui et par où commencer ?rnJ'espère que vous m'aidez.....je vous remercie d'avance.

Par **cocotte1003**, le **14/09/2011** à **06:17**

Bonjour, évitez toujours de laisser trainer uune situation comme la votre. Lors d'un état des lieux (entrée ou sortie) on ne repart pas sans une copie, votre propriétaire peut sinon rajouter tout ce qu'il veut. dans un premier temps, il faut lui envoyer une LRAR (toutes vos demandes maintenant doivent etre faites par lrar pour en avoir une preuve), lui demandant copie de l'état des lieux et restitution de la somme du tropperçu, n'oubliez pas de justifier votre demandes. Précisez lui que sans réponse de sa part sous huitaine, vous saisirez la justice pour régler le problème. Si le courrier vous revient car il n'a pas été pris par votre bailleur, n'ouvrez pas l lettre, le juge s'en chargera. le plus simple et le plus rapide est d'essayer de régler le problème entre vous. cordialement